

Vos accès badge SALTO



OCTOBRE 25

Ville de Morges

morges
VILLE DE MORGES

Utilisation de votre badge

Mise à jour des accès

Lors de la réception de votre badge puis tous les 30 jours assurez-vous de présenter votre badge sur un lecteur en ligne. Cette manipulation permet de :

- Étendre la validité de votre badge de 30 jours
- Mettre à jour vos accès (lorsque par exemple, un nouvel accès vous a été attribué)

« Rappel : Si vous ne parvenez pas à ouvrir une porte, pensez dans un premier temps à essayer de mettre à jour vos accès. »

Fonctionnement du lecteur en ligne

Les lecteurs en ligne communiquent directement avec le système de gestion des accès. Vous les trouverez en principe aux entrées principales des bâtiments.

Voici comment se présente un lecteur en ligne :



Lorsque la mise à jour de votre badge est en cours le voyant lumineux sur le pourtour supérieur du lecteur scintille en bleu. Une fois la mise à jour effectuée, le signal visuel tournera au vert continu.

Condition et restrictions

Le/les badge/s est remis à titre personnel et à usage exclusif; il n'est pas transmissible. Le détenteur est responsable de l'usage de son/ses badge/s.

Le/les badge/s doit être restitué à Bâtiments, sports, et domaines dès la fin de votre activité. Tout badge perdu ou non restitué sera facturé CHF 30.00/badge (frais administratifs inclus).